



FICHE TECHNIQUE

SEAL-GUARD® IMPRÉGNATEUR POUR SURFACES EN PORCELAINE ET EN PIERRE

Applications : Seal-Guard® Imprégnateur pour surfaces en porcelaine et en pierre est un imprégnateur de qualité supérieure à faible odeur qui protège contre les taches à base d'huile et d'eau sur tout type de carrelage et de maçonnerie. Ce produit a été développé spécialement pour la porcelaine, mais offre également d'excellents résultats sur granit, marbre, grès, pavés et terre cuite. Il s'utilise à l'intérieur comme à l'extérieur.

Recommandations pour l'application sur porcelaine, marbre ou granit poli : utiliser à l'état brut. Effectuer un essai préalable sur une zone discrète pour vérifier s'il est adapté à l'usage prévu. La surface doit être propre et sèche et sans couches de cire, de protection ou de finition, ni voile de ciment. Recouvrir les peintures ou teintures à proximité de la surface à traiter. Appliquer une seule couche généreuse avec un applicateur en laine d'agneau, une serpillère, un rouleau, un pinceau ou un pulvérisateur à pression manuelle sur porcelaine, marbre ou granit poli, ou toute autre surface très polie. Attendre au moins cinq heures pour permettre un séchage et une action en profondeur, puis appliquer une deuxième couche. Polir la surface traitée avant le séchage de la deuxième couche. Utiliser un chiffon doux pour les petites surfaces. Pour les plus grandes surfaces, utiliser une lustreuse munie d'un pad en laine ou blanc. Laisser durcir la surface traitée pendant 24 heures après le polissage pour un résultat optimal.

Instructions générales pour l'application sur joints, carrelage ou maçonnerie : utiliser à l'état brut. Effectuer un essai préalable sur une zone discrète pour vérifier s'il est adapté à l'usage prévu. La surface doit être propre et sèche et sans couches de cire, de protection ou de finition. Recouvrir les peintures ou teintures à proximité de la surface à traiter. Appliquer une fine couche uniforme avec un pulvérisateur à pression manuelle, un pulvérisateur sans air, un pinceau, un chiffon, une serpillère ou un rouleau. Une seule couche suffit généralement, mais sur des surfaces plus poreuses ou dans des pièces très fréquentées, une deuxième couche est recommandée pour s'assurer d'une couverture complète. Pour un résultat optimal, maintenir la surface traitée sèche et sans salissures pendant au moins 24 heures.

Prétraitement de jointoiment/agent de séparation pour voile de ciment : vous pouvez appliquer Seal-Guard® Imprégnateur pour surfaces en porcelaine et en pierre avant de commencer à jointoyer pour éviter les taches de mortier et éliminer plus facilement le voile de ciment.

Entretien : il suffit de nettoyer les surfaces traitées avec de l'eau et un détergent doux. Il est inutile d'utiliser des détergents agressifs, tels que poudres à récurer, ammoniac, acides ou eau de javel.

Consommation : 1 litre suffit pour environ 40 m², selon le matériau à traiter et la méthode d'application.

Durée de vie prévue : en cas d'entretien correct de la surface traitée, Seal-Guard® Imprégnateur pour surfaces en porcelaine et en pierre reste intact pendant des années. Cependant, des surfaces très fréquentées doivent être contrôlées chaque année et éventuellement pourvues d'une nouvelle couche.

Emballages : livrable en emballages de 1 litre et 5 litres (boîte avec 12 x 1 litre) (boîte avec 4 x 5 litres).

Entreposage/durée de conservation : conserver scellé hermétiquement dans l'emballage d'origine dans un endroit frais et sec. En cas d'entreposage correct, le produit peut être conservé pendant une durée indéterminée.

Spécifications :

N° ONU transport routier :	1992
Classe ADR :	3
Groupe d'emballage ADR :	III
N° ONU transport aérien :	1992
N° ONU transport maritime :	1992

NB : la fiche de données de sécurité de Seal-Guard® Imprégnateur pour surfaces en porcelaine et en pierre contient un aperçu complet des recommandations pour une application et un entreposage en toute sécurité.

Le fabricant/fournisseur n'assume aucune responsabilité pour les conséquences directes ou indirectes de l'utilisation incorrecte des produits qu'il fournit. La seule obligation du fabricant/fournisseur est de remplacer le produit qui présente un défaut. Il convient de déterminer au préalable si le produit utilisé est adapté à l'usage prévu ; cette détermination a lieu à vos propres risques et périls.

Produit par :

Seal-Guard Europe B.V.
Bakkerskamp 24
7582 HA Losser
Pays-Bas

T +31 (0)53 5362127
info@seal-guard.eu
www.seal-guard.eu